

ÉDITO

Octobre 2026

UN ÉTÉ CANICULAIRE ET 3 DOSSIERS CHAUDS

Un été caniculaire, des arbres qui sèchent sur pied, des lacs qui n'ont jamais été aussi vides... cet été 2026 restera dans nos mémoires comme celui où le changement climatique a été des plus visibles, annonçant certainement ce qui nous attend dans les années à venir. Quelque chose qui, à notre échelle, nous échappe, mais qui nous oblige à envisager des évolutions nécessaires. Le Comité Prévention s'est réuni et a réfléchi aux façons d'anticiper le risque incendie. Il faut aussi se poser la question de l'eau. Si, à Faux, elle ne nous a pas fait défaut, nous avons dû en fournir à des communes voisines qui en manquaient...

Cette période a été aussi une période active autour de trois gros chantiers sur lesquels nous revenons dans ce journal, trois chantiers qui vont s'étaler sur plusieurs années :

- l'aménagement du bourg, commencé le 15 juillet par une expérimentation, encore en cours, qui a suscité de nombreuses réactions comme on a pu le voir lors de la réunion publique du 18 septembre (voir page 2).
- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a été présenté le 9 septembre dernier. Ce travail au long cours s'étalera jusqu'en 2030 (voir pages 4 et 5).
- la mise en place des Comités qui permettent aux

BONNE RETRAITE ISABELLE !

Nous nous sommes retrouvés nombreux et nombreuses le vendredi 11 septembre à 19h pour saluer le départ à la retraite d'Isabelle Marczeniak qui a été la secrétaire de mairie de Faux-la-Montagne pendant onze ans. Autour de l'équipe municipale actuelle, de nombreux anciens conseillers et conseillères, les agents de la commune, des collègues d'autres secrétariats de mairie, sa famille mais aussi de nombreux habitants de la commune étaient là pour cette petite cérémonie ponctuée de quelques discours puis d'un temps convivial autour d'un buffet.



Falloises et Fallois qui le souhaitent de s'associer au travail communal (voir page 6). Nous reviendrons en détail sur ce fonctionnement et sur les comités déjà actifs lors de l'assemblée communale du samedi 7 novembre à laquelle vous êtes toutes et tous conviés !

ASSEMBLÉE DES HABITANT.ES > SAMEDI 7 NOVEMBRE > SALLE DES FÊTES

10h à 12h30 : retour sur le travail des Comités, premiers bilans, propositions

12h30 à 14h : buffet froid préparé par la mairie

S'il le souhaite, chacun peut venir avec un dessert ou une boisson.

CIRCULATION DANS LE BOURG : OUI, MAIS...

Lancée le 15 juillet, l'expérimentation d'une nouvelle circulation dans le bourg se caractérise par la limitation du stationnement permanent dans la rue principale et la mise en place d'une voie piétonne, de la mairie à la station essence. Si globalement peu de personnes remettent en cause ces deux principes, les modalités concrètes expérimentées sont encore à améliorer. La question de la piétonnisation partielle de la place de la Fontaine fait plus débat.

Le 18 septembre, nous étions près de 80 personnes pour faire un premier bilan sur cette expérimentation.

QUELQUES BONS POINTS

Les nouveaux parkings balisés sur la route de Jalagnat fonctionnent bien. Celui qui se trouve sous la station-service pourrait accueillir plus de véhicules si on organise un stationnement sur deux rangées. Sur le parking de la mairie, un passage sécurisé sera installé de façon à ce que les enfants de l'école ne passent pas au milieu des voitures pour se rendre vers la rue principale. Concernant la voie piétonne, très peu de monde remet en cause son utilité, mais cela nécessitera évidemment un revêtement correct et adéquat. Quant aux plots à l'esthétique discutable (et discutée !), ils ne sont là que pour le temps de l'expérimentation bien sûr.

DES « ARRÊTS MINUTES » PROBLÉMATIQUES

En supprimant le stationnement dans le bourg, se pose la question de l'accès aux commerces. Si certaines personnes ne sont pas gênées pour se garer sur le parking du marché et se rendre à pied à l'épicerie, à la pharmacie ou à l'auberge de la Feuillade, cela est plus compliqué pour d'autres. Les arrêts minutes installés pour répondre à ces situations posent problème. Ceux qui se situent au niveau de l'auberge interrompent la voie piétonne (ce qui est aussi le cas de la terrasse installée pendant la période estivale) ; ceux qui se trouvent sur la placette en face de l'épicerie ou devant la pharmacie semblent insuffisants. Il est à noter que ces « arrêts minutes » sont souvent squattés par des voitures qui y restent plusieurs heures... voire plusieurs jours !

DES VÉHICULES QUI ROULENT ENCORE TROP VITE

Sans lien direct avec l'expérimentation, rappelons que la vitesse dans la traversée du bourg est limitée à 30km/h. Donc plots ou pas plots, elle devrait être respectée. Cette question se pose également sur la route de Jalagnat et sur la route de

Tarnac. Sur la première, l'Agence d'attractivité du département qui nous accompagne dans ce dossier conseille l'installation d'une « écluse » afin de faire ralentir les véhicules. Concernant l'entrée du bourg en venant de Gentioux, on nous conseille l'installation d'un « feu de récompense ».

PLACES DE LA FONTAINE ET DE L'ÉGLISE

La piétonnisation partielle de la place de la Fontaine soulève de nombreuses oppositions. Il y a une forte demande pour la remettre en rond-point. Certains des arguments avancés sont discutables (par exemple la difficulté à se croiser entre la fontaine et la maison Tarrade). En effet la largeur (5,90m) y est supérieure à celle dans la rue principale (4,50m). Une proposition alternative a été faite par plusieurs personnes : laisser la place de la fontaine telle quelle et créer un espace convivial et piétonnier en face de l'église et du lavoir qui pourraient ainsi être mieux mis en valeur, avec possibilité de planter de la végétation à cet endroit, installer des bancs ou des tables, etc. On pourrait même déplacer le monument aux morts devant la mairie. L'idée séduit certains, en révolte d'autres. La question de l'arrêt des bus scolaires est également posée. Une rencontre est prévue en octobre avec la région Nouvelle Aquitaine qui gère ces transports.

QUELLES SUITES ?

Le Comité voirie se réunira fin octobre ou début novembre avec Monsieur Voisin de l'Agence d'attractivité du département pour poursuivre l'étude de l'aménagement du bourg en prenant en compte les différentes critiques qui ont été faites. Il n'est pas question pour l'équipe municipale d'imposer quelque chose que refuserait une majorité de la population. Aussi une ou des consultations, sous la forme d'une « votation », seront organisées sans doute avant la fin de l'année. Pour cela, il faut lister précisément les questions qui seront soumises aux votes. Nous pourrions ainsi donner le maximum de légitimité aux décisions qui seront prises pour l'avenir. Cette consultation sera ouverte aux personnes inscrites sur les listes électorales de Faux ainsi qu'aux personnes résidant dans la commune mais votant ailleurs.



ABC COMME ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis l'automne 2024 l'association Le Champ Des Possibles, basée à Gentioux, anime l'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) de Faux-la-Montagne et La Villedieu. De quoi s'agit-il ?

LES OBJECTIFS D'UN ABC SONT :

- d'apporter aux communes une information suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui puisse permettre de cerner les enjeux en termes de biodiversité sur son territoire et d'intégrer ces connaissances dans les actions et stratégies portées par la collectivité (politiques publiques, documents d'urbanisme, gestion d'espaces, incitations auprès des particuliers, actions de sensibilisation, etc.)
- de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élu.es, l'équipe technique municipale, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitant.es.

2100 DONNÉES COLLECTÉES

Via des inventaires participatifs, vous avez été nombreux à vous lancer dans l'étude des lichens du genre Lobaria, des loges de Pics noirs ou encore des loutres et des cincles plongeurs. Au total, c'est plus de 2100 données concernant les lichens du genre lobaria qui ont été récoltées par les habitant.es et 53 espèces d'oiseaux identifiées sur 3 passages à 2 endroits de la commune sur les 2 années d'inventaire.

Les différentes animations qui ont eu lieu (une quinzaine) ont permis de (re)découvrir les oiseaux hivernants, les arbres en hiver, les insectes coprophages, les lichens et le Pic noir, la flore et faune des mares, les chauves-souris, les rapaces nocturnes, les mousses, les libellules ou encore les papillons de nuit.

DES OCCASIONS DE FORMATION

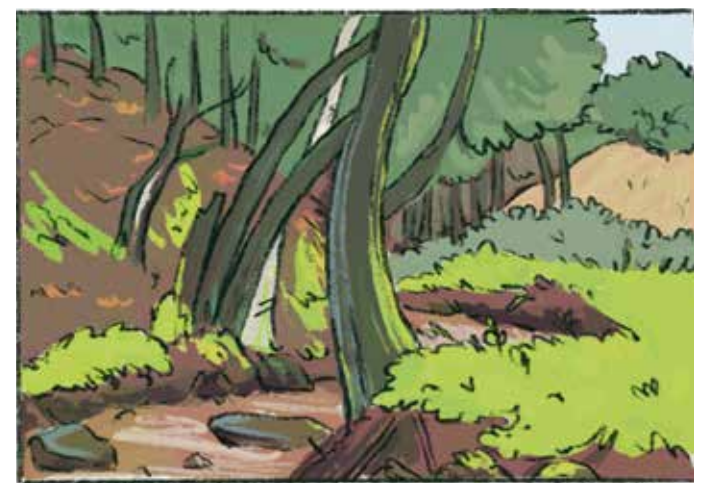
Cet ABC a aussi été l'occasion de se réunir autour de projections de films documentaires comme *J'ai égaré les ombres* de Sydney Gellé, Apolline Oudot et Victor Roghe (étudiantes et étudiants de l'IFFCAM (Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute) et l'œuvre de Jean Painlevé et Geneviève Hamon. Avec le podcast *Drosera* sur Radio Vassivière nous avons pu discuter des macro-invertébrés qui vivent dans les rivières, de la loutre ou encore des chauves-souris.

POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS LE 9 DÉCEMBRE

Pour mieux connaître les résultats des études, les préconisations de gestion et les suites possibles à cet ABC, nous vous invitons à la restitution finale du projet qui aura lieu à La Villedieu le 9 décembre à 18h30. Ce sera l'occasion de présenter les cartographies des zones à enjeux et les préconisations d'actions. Ce moment sera complété par un événement plus festif au cours de l'hiver pour clôturer cet ABC.

Retrouver toutes les informations sur le site de l'ABC : <https://abcfauxlamontagnelavilledieu.wordpress.com/>

L'ABC aura permis d'étudier l'importance de nos forêts de feuillus anciennes en tant que réservoir de biodiversité, l'effet de l'occupation du sol sur les communautés de macro-invertébrés vivants dans les rivières ou encore la caractérisation des haies de la commune.



LE COUP DE BLUES DE L'ÉTÉ

La nouvelle était attendue avec impatience... Elle est tombée le 6 juillet, sans nous réjouir : le préfet de la Creuse a donné son autorisation pour la création de la porcherie industrielle du Villard sur la commune de Royère-de-Vassivière. Contre l'avis défavorable unanime de notre conseil municipal, mais également de toutes les communes du lac de Vassivière, du Syndicat du lac, du Parc naturel régional, de notre com com Creuse Grand Sud et même du président de la région Nouvelle-Aquitaine ! Nous ne baissons pas les bras et la commune s'est associée à ces autres collectivités pour déposer un recours juridique contre la décision du préfet. A suivre.

PLUi : DESSINER LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL À L'HORIZON 2040

Le 9 septembre dernier une réunion publique avait lieu à la salle des fêtes pour présenter ce qu'est le PLUi. Derrière cet acronyme se dissimule le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document, destiné à définir les vocations de tous les terrains des 26 communes de la communauté de communes Creuse Grand Sud pour les années à venir, va être réalisé en 2026 et 2027. C'est donc un document extrêmement important qui nécessite une réflexion collective : quels terrains pourront être constructibles ? Quels terrains devront garder leur vocation agricole ? Quels terrains réservons-nous pour des projets d'intérêt public ? On le voit, les questions abordées dans le cadre du PLUi sont déterminantes pour l'avenir de la commune.

À Faux, un comité PLUi réunit des Fallois et Falloises autour de 4 élus, Christophe Baumgarten, Jean-Paul Gaulier, Marina Picout et Annie Prévot. Emilie Malbec est chargée de suivre cette question en mairie. Vous pouvez contacter ces personnes pour en savoir plus.

LE PLUI SE DÉROULE EN DEUX PHASES

LA PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC

Cette phase est terminée puisqu'elle a eu lieu l'an dernier et début 2026 lors de la mandature précédente.

Un diagnostic consultable sur internet (lien sur la page suivante) a été réalisé par un bureau d'études mandaté par la communauté de communes.

En mairie sont imprimés un certain nombre de documents que vous pouvez venir consulter si vous êtes plus à l'aise avec le papier. Il y a notamment une dizaine de fiches qui permettent d'avoir un premier socle de connaissances un peu solide, le diagnostic entier faisant 600 pages ! Ces fiches peuvent aussi se trouver sur internet : <https://creuse-grand-sud.fr/urbanisme/plui/>

LA PHASE 2 COMMENCE

Le document ci-dessous et ci-contre montre les différentes étapes du processus qui va s'étaler jusqu'en 2030 ! C'est dire qu'on aura à reparler du PLUi dans les mois et années qui viennent. Cette phase, qui a commencé en septembre et se terminera en octobre, vise à élaborer ce qu'on appelle un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), avec un diagnostic foncier communal et un diagnostic agricole. A cette fin, des réunions régulières ont lieu au niveau de la communauté de communes. Ensuite, le travail se fera plus précis et, à l'échelle communale, il nous faudra descendre jusqu'à la parcelle cadastrale pour définir ce qui sera possible ou non d'y faire.

Juin 2026 → Juin 2027



Construire un projet de territoire cohérent et partagé !

Se basant sur les constats et les enjeux identifiés dans le diagnostic, le PADD sera le fil conducteur du PLUi pour exprimer la vision partagée de l'ensemble du territoire à l'horizon 2040. Ce « projet de territoire » devra donc apporter une réponse partagée aux grands enjeux du territoire, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Le PADD définira les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, d'habitat, de transports et déplacements, de réseaux d'énergie, développement des énergies renouvelables et des communications numériques, d'équipement commercial, de développement économique de loisirs, etc.

Il sera ensuite traduit réglementairement lors de la phase 3 dans les autres pièces du PLUi, comme les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement graphique et le règlement écrit.

Lancement d'un diagnostic foncier dans chaque commune

Le diagnostic foncier constitue une base pour l'élaboration du PADD car il permet de chiffrer le potentiel du territoire à accueillir de nouveaux ménages et de prévoir les besoins à venir en termes de développement : identification des logements vacants, localisation des sites à enjeux (mobilité, agriculture, risques, nuisance, patrimoine, paysage, biodiversité, etc.), identification des zones pouvant être densifiées. Ses résultats serviront à alimenter les débats du PADD en matière de développement et de préservation.

Ce travail préalable, se basant sur l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU), sera mené jusqu'à l'automne 2026 sur le territoire des 26 communes de Creuse Grand Sud.

Une large concertation avec les élus

et les habitants

L'implication et la mobilisation continues de toutes les communes est essentiel pour que ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables corresponde vraiment aux réalités et aux besoins du territoire.

Plusieurs temps d'échanges seront ainsi organisés avec les élus des 26 communes pour garantir une planification concertée, dans le but, notamment, de trouver le juste équilibre entre les trois grands défis suivants :

- habiter et accueillir de nouveaux habitants,
- maintenir et développer l'activité économique,
- préserver les espaces naturels, agricoles, le paysage, les ressources du territoire, le patrimoine et s'adapter aux risques.

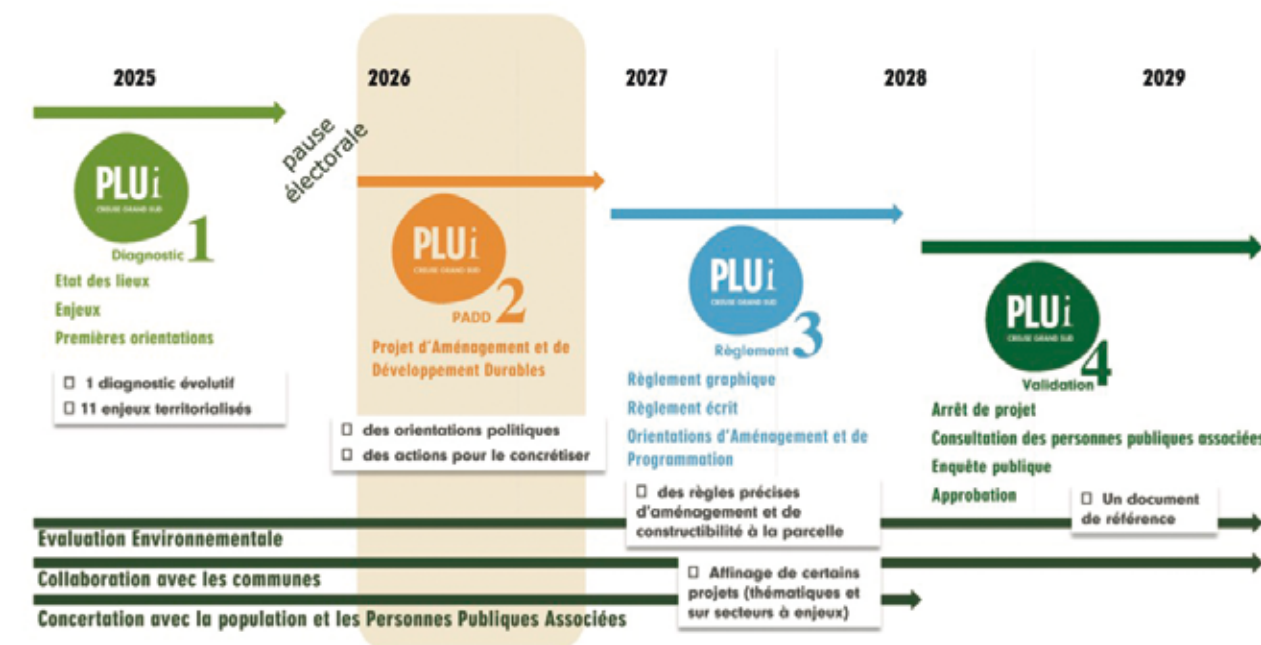
Des réunions d'informations, réunions publiques et autres temps de concertation avec les habitants rythmeront également l'année à venir.

Enfin, les élus de Creuse Grand Sud souhaitent aussi impliquer les jeunes dans une démarche participative visant à enrichir la réflexion sur le PLUi et la recherche de solutions adaptées aux enjeux de demain. Plusieurs interventions pourraient ainsi être proposées dans le but de collecter leur vision sur leur territoire à l'horizon 2040 et de croiser leur regard avec celui des élus de la Communauté de communes.

PLUi Une PREMIÈRE PHASE réussie grâce à l'engagement des communes

1 Le PLUi est un projet de long terme dont l'élaboration devrait s'achever en 2030. Engagée en 2025, sa première phase a permis de dresser un état des lieux complet du territoire grâce à la forte implication des communes. Ce premier travail de diagnostic est consultable sur le site de Creuse Grand Sud :

<https://www.creuse-grand-sud.fr/pdf/2026-PLUi-Diagnostic.pdf>



+ d'infos creuse-grand-sud.fr

plui@creuse-grand-sud.fr



LES PREMIERS PAS DES COMITÉS

Vous êtes 62 habitant.es à vous être inscrits dans des comités, parfois plusieurs fois puisqu'il y a eu en tout 137 inscriptions suite à l'assemblée communale du 30 mai. Depuis, d'autres personnes ont rejoint certains comités, et il est toujours possible de le faire. Lors de la prochaine assemblée communale du 7 novembre nous ferons le point sur les comités qui ont fonctionné. D'ici là, voici quelques retours rapides et non exhaustifs de ce qui a déjà eu lieu.

COMITÉ VOIRIE

Lors de sa première réunion, le 23 juin, il a travaillé sur l'aménagement provisoire des deux parkings de la route de Jalagnat et s'est retrouvé avec Dédé Bessette, le 3 juillet, pour opérer des marquages au sol. Ces dispositifs, plutôt validés lors de la réunion publique du 18 septembre, donneront lieu à un aménagement définitif sans doute à l'aide d'un balisage en bois. La diversité des membres de ce comité a permis de croiser de façon très positive les points de vue et d'aboutir ainsi à des consensus. Le sujet de l'aménagement du bourg (voir page 2) constituera évidemment le « gros morceau » des prochaines réunions de ce comité !

COMITÉ CHAMET

Il s'est réuni deux fois. D'abord le 18 juin pour une visite du site à l'invitation des personnes qui en sont usagers et usagères. Puis le 5 septembre pour définir la manière de travailler ensemble sur les usages du site dans la perspective de son rachat prochain par la commune. Plusieurs dossiers ont été ouverts : mettre en place une coordination des manifestations et activités sur le site ;

LES 5 ANS DE NATOREL

Pour son anniversaire, nos producteurs, en agriculture biologique de plantes, liqueurs, tisanes et autres produits dérivés, ont pu se réjouir. Ils ont récolté, pour leur liqueur de verveine, une médaille d'or au concours international des World Drinks Awards de Londres et ont été reçus au sein des Disciples Escoffier, la grande famille internationale des gastronomes, chefs, producteurs et passionnés du goût du monde entier !

LE FAUX FESTIVAL DE FOLIES

Folie les mots n'est plus. Vive le Faux Festival de Folies ! Pendant 4 jours, du 25 au 28 juillet, plus d'une dizaine de concerts ont accueilli les festivaliers dans des jardins ou des sites de la commune comme les rochers de Clamouzat ou le bord du lac. Les repas ont réuni

résoudre les différents conflits d'usage qui existent sur le lieu ; cartographier le site et les différents espaces ; définir les principes d'usage du lieu ; proposer un historique du site. Une nouvelle visite est également envisagée.

COMITÉ ENFANCE-JEUNESSE-ECOLE

Il s'est rassemblé pour la première fois le 10 août et a lancé quelques chantiers : écolage, aide aux révisions et création d'un guide des activités extra-scolaires. Nous avons échangé autour du conseil municipal des jeunes mais nous manquons de force vive et devons prioriser les projets.

COMITÉ PROTECTION CIVILE

Dans l'objectif d'une réflexion globale sur la prévention des risques (incendie, inondation, etc.), ce comité s'est tenu le 20 août et le 8 octobre. Il a abordé différents points : la formation aux gestes de premiers secours ; l'identification et la prévention des risques sur le territoire de la commune ; les réactions face à un événement majeur ; l'identification des personnes vulnérables ; etc. Une réflexion particulière a été menée sur le risque incendie. Enfin, le comité aimerait trouver une autre dénomination un peu plus fun tout en restant explicite sur ses objectifs : à vos méninges !

COMITÉ FORÊT

Huit personnes, présentes le 4 septembre dernier pour le premier Comité forêt, ont envisagé plusieurs actions : identifier les parcelles et les propriétaires forestiers de la commune ; anticiper et suivre les travaux forestiers pour mieux les encadrer ; développer d'autres usages forestiers avec d'autres groupes : affouage, champignons, randonnées, découvertes naturalistes, etc.

4 soirs de suite entre 150 et 250 artistes, habitants, bénévoles et visiteurs. Le tout se terminant par une soirée goguettes.

OUVERTURE DE TRAVAUX PRATIQUES

Après deux années passées à bancher, plâtrer, scier, raboter, poncer, huiler, manger, suer, cogiter, rigoler, se tromper et recommencer, Travaux Pratiques, ateliers artistiques et artisanaux, a ouvert officiellement ses portes le 16 octobre dans l'ancien hôtel Constanty ! Son bar associatif est également ouvert régulièrement, les mercredis et dimanche depuis le 17 juin.

LE VIDE-GRENIERS FALLOIS

C'est désormais une tradition ! Le 3 août avait lieu le vide-greniers qui a accueilli de nombreux visiteurs. Ses organisateurs saluent les bénévoles qui ont

COMITÉ DÉCHETS

Réuni pour la première fois le 23 juillet, il s'est fixé de faire le tour de tous les points de collecte sur la commune (bourg et hameaux) afin de détecter les points à améliorer, à déplacer ou à créer. Ce travail effectué, une seconde réunion s'est tenue le 1^{er} octobre en présence de Benjamin Simons, Président de la commission Gestion des déchets de la Comcom, et de M. Renaud Rolinat, Responsable de la collecte des déchets auprès de la Comcom, afin d'étudier chaque point de collecte. Le comité prévoit d'organiser des réunions sur le tri, le compost, les déchets non recyclables et les déchets verts. Il souligne le risque d'augmentation exponentielle du coût de gestion des ordures ménagères résiduelles (OMR), et l'éventuelle mise en place d'une taxe au kg si nous ne réduisons pas de manière drastique ces déchets. Aujourd'hui nous sommes à 207 kg d'OMR par personne et par an, l'objectif de la communauté de communes étant d'atteindre les 130 kg/pers/an à l'horizon 2030 !

COMITÉ TOURISME

Le Comité Tourisme (5 habitants autour de Pascale Perrier et Annie Prévot) s'est réuni pour la première fois le 16 juillet et s'est interrogé sur l'offre touristique sur la commune. Parmi les propositions évoquées : établir un questionnaire de satisfaction à destination des clients du camping et des gîtes ; réfléchir à des éco-tentes meublées qui resteraient toute l'année ; mettre quelques panneaux publicitaires aux entrées de Faux ; créer un parcours stable de Terra Aventura ; créer quelques « habitats insolites » en bois sur les parcelles les plus difficiles à utiliser au camping, avec un concours de jeunes architectes ; proposer dans le cadre de Faux Festival de Folies qu'un concert ait lieu dans le camping... Autant de pistes qui pourront être explorées dans l'avenir !

participé à l'installation, les commerçants sur le marché et dans le bourg qui ont régalié les visiteurs, l'association « Travaux Pratiques » qui a joyeusement



COMITÉ LOGEMENT

Il s'est réuni deux fois et vise à s'informer et informer sur les opportunités en termes de logement, et à définir sur le long terme la politique communale en matière de bâtiments (logements, bureaux, locaux d'activité). Bref il se penche sur ce qu'on a appelé le « grand puzzle » communal des bâtiments. Il y a une demande forte et il faut parfois jouer au rubikcube pour y répondre. Il a aussi été question des biens sans maîtres que la commune pourrait récupérer pour les revendre ou les remettre en état.

COMITÉ CIMETIÈRE

Le Comité Cimetière (4 habitants autour de Lydia Zelazny) s'est réuni pour la première fois le 30 septembre. Outre le démarrage d'un travail minutieux et colossal de recollement des différents plans existants du cimetière, une réflexion est menée sur la finalisation de son aménagement (végétalisation, ajout de bancs, d'un abri, etc.).

COMITÉ PLUI

Il s'est réuni plusieurs fois et a mené un travail de fourmi sur chacun des villages de la commune (voir pages 4 et 5).

COMITÉ DES FÊTES

L'association déjà existante va être relancée, rejoindez-nous ! Nous échangeons sur le fonctionnement de notre salle des fêtes qui est très, voire trop, prisée. Nous étudions des solutions pour créer une cuisine mobile et mutualiser des besoins de type gobelets et matériel de ménage pour la salle des fêtes.

27 février 2027 Résurrection ! du Comité des Fêtes. Concours de belote et UNO, repas et soirée. Plus d'information à venir.

animé le haut du bourg, l'Harmonie Intercommunale qui a ambiancé la matinée en divers lieux et les boulistes qui ont défié l'orage jusqu'à la nuit tombée.

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Comme son nom l'indique, ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées, etc.) sur la commune. Sa finalité est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet (canicule, grand froid, épidémie...). Si vous souhaitez vous inscrire, ou signaler un de vos proches avec son consentement, il vous suffit de vous rendre en mairie pour remplir le formulaire de demande d'inscription.

LA RENTRÉE S'EST BIEN PASSÉE !

Dans la classe des PS-MS-GS il y a 12 enfants. Leur maîtresse s'appelle Hélène et Céline est ATSEM. Dans la classe des CP-CE1 il y a 16 enfants. Leur maîtresse s'appelle Marylène.

Dans notre classe de CE2-CM1-CM2 nous sommes 18 enfants. Notre maîtresse est Anne-Gaëlle qui fait lundi, mardi et jeudi. Alain est notre maître du vendredi. Hélène, l'AESH est là pour aider les enfants qui en ont besoin. Une fois par période, il se passe un conseil d'enfants de toute l'école. Un enfant de chaque niveau ira dans une salle où il dira les choses de sa classe.

A la cantine, c'est Alexis et Corinne qui préparent les repas. Marion et Emma s'occupent du périscolaire. MONA

INTERVIEW DE HÉLÈNE PAR ASMA ET ANNAÉ

Qu'est-ce que vous faites le matin ?

Il y a un moment d'accueil et on choisit une activité.

Que faites-vous en EPS ?

Des jeux coopératifs.

Vous avez combien de temps libre ?

30 minutes.

Quel est votre objectif pour la période ?

Réussir à repérer les différents moments de la journée de la classe et apprendre à vivre ensemble.

Qu'est-ce que vous faites en musique ?

On écoute de la musique classique et on chante.

INTERVIEW DE MARYLÈNE PAR AMÉ

Que faites-vous en EPS ?

Du foot.

Quels sont les horaires de récré ?

10h30, 12h15 et 15h15.

Avez-vous prévu des choses pour cette année ?

Oui, aller au musée et faire une journée déguisée.

Allez-vous faire quelque chose avec l'Harmonie ?

Oui.

Avez-vous des animaux dans votre classe ?

Non.

LA CLASSE DES CE2-CM1-CM2 PAR COLINE

En ce moment en EPS on fait du basket le mardi. Le vendredi on est avec Alain, et là on fait plutôt des jeux de cour. Donc on fait du sport le mardi et le vendredi. Et tous les lundis nous faisons PRODAS, ce sont des activités sur les émotions, les besoins et plein d'autres sujets. On fait également de l'anglais avec Emma qui est aussi une animatrice du périscolaire et elle parle très bien anglais. On fait aussi des sciences, de l'art plastique, de l'écriture, de la musique, de la poésie... Après,

nous faisons aussi un projet qui consiste à participer à l'Harmonie Intercommunale et nous ferons les percussions. Nous irons aussi dans notre ATE (Aire Terrestre Éducative). En gros, on va dans la forêt et on analyse la nature, on observe. ●



NOTRE CANTINE EST DIVINE !

Notre cantine, comme 29 autres du département, a bénéficié d'un accompagnement technique personnalisé de la part du Projet Alimentaire Territorial (PAT). L'objectif de ce travail est d'aider à l'introduction de produits locaux, de saison, 50% labellisés (AOP, AOC, Label Rouge...) dont 20% de bio comme le prévoit la Loi EGalim. L'objectif est aussi de créer du lien et un échange de pratiques entre les cuisiniers et cuisinières en proposant des formations collectives régulières. Et puis, c'est également repenser le temps de repas comme une animation à part entière, où l'éducation au goût et la découverte des produits prend toute sa place. Ainsi, depuis 2 ans, nous avons pu bénéficier d'un diagnostic précis sur notre fonctionnement, de solutions concrètes pour s'approvisionner localement, d'une expertise pour changer certaines de nos pratiques et mieux maîtriser nos coûts. Bravo Corine Romanet et Alexis Lambert de régaler nos enfants !

L'ÉCOLE, UN ESPACE D'OUVERTURE ET DE RENCONTRE

Nous constatons depuis quelques années un manque de mobilisation des parents autour des événements culturels et festifs de l'école. Nous rappelons que ce sont les événements (loto, repas, kermesse...) qui permettent de financer l'association Coopérative Scolaire de l'École

LES DEUX NOUVEAUX PILIERS DU PÉRISCOLAIRE

Cette année scolaire 2026-2027, les activités périscolaires (midi et soir) sont animées par Marion Robert et Emma Napier, toutes deux habitantes de la commune. Emma avait déjà rejoint le personnel communal au début de l'été pour appuyer l'équipe de la Binhata dans l'accueil des vacanciers et l'entretien des gîtes et du camping. Elle est en charge de poursuivre le projet de jardin des enfants, situé à droite de Télé Millevaches. Si vous avez la main verte, elle récupère avec plaisir quelques plans et graines pour ses activités. Elle accompagne aussi, deux après-midi par semaine, les classes dans leurs projets pédagogiques. Etant anglaise, Emma soutient les institutrices dans la familiarisation et la pratique à cette langue. Grâce au comité jeunesse et aux concertations avec l'équipe de l'école, nous avons mis en place une aide aux révisions deux soirs par semaine pour les classes de primaires, animés par l'équipe de l'association Cadet Roussel. Céline Chambrias est toujours au poste d'ATSEM dans la classe de maternelle et nous amène son expertise dans le domaine. ●



Primaire Publique de Faux-la-Montagne, gérée par les enseignantes et les élèves qui leur permet de partir en voyage et de financer des projets pédagogiques : sorties au théâtre, cinéma, musée, projets cuisine... Ces activités font des souvenirs précieux aux enfants et leur permettent de faire des rencontres et d'accéder à des activités culturelles en dehors de leurs milieux habituels. Suite à la classe Préhistoire en Dordogne de l'année dernière, la caisse est à sec, vous pouvez faire un don en adressant vos chèques à l'OCCE de Faux-la-Montagne. Au delà de l'aspect économique, ces événements ont un intérêt social pour les familles comme espace d'échange, de rencontre et de solidarité. Nous invitons donc les parents, mais aussi tous les autres habitants à s'investir ou à soutenir la vie autour de notre école publique.

NOTRE CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours de Faux-la-Montagne compte 19 pompiers (5 femmes et 14 hommes), nous avons accueilli Mathieu Hanquer, habitant de la Villedieu cette année. Il est connu pour assurer la quasi-totalité des interventions sur lesquelles nous sommes sollicités, environ 150 interventions depuis le 1^{er} janvier. Le secours à la personne reste la grande majorité de celles-ci, devant les feux et les opérations diverses (sauvetage des biens et des animaux sur la voie publique). Actuellement, le rez-de-chaussée du centre est en travaux pour mise aux normes par le SDIS; l'Amicale envisage de rénover notre foyer au 1^{er} étage ensuite. Comme tous les ans, vous verrez les pompiers venir frapper à votre porte pour vous proposer le calendrier en fin d'année (oui, parfois la fin d'année s'étend jusqu'à début février chez nous !). Cette distribution nous permet d'aller

à la rencontre des habitants de notre secteur, qui s'étend bien au-delà de la commune, de connaître les lieux, de permettre aux nouveaux pompiers de connaître les anciens habitants, aux nouveaux habitants de connaître les anciens pompiers, c'est un temps d'échanges ! C'est aussi l'occasion de collecter des fonds pour notre Amicale, cette association finance les temps de convivialité pour les sapeurs et leurs proches ainsi que nos anciens de la caserne (Noël, banquet de la Sainte Barbe, galette...). Elle nous permet de faire vivre le lien entre les sapeurs, améliorer notre foyer, nous offrir quelques cafés en rentrant d'intervention, mais aussi payer nos cotisations à l'union départementale pour financer nos assurances lorsque nous sommes au centre. Les pompiers recrutent, adressez-vous au chef de centre si vous souhaitez nous rejoindre !

LE RETOUR DES PORTRAITS



Edmond Baudoin est revenu dix ans après son premier passage. Toujours avec ses pinceaux, il a portraitisé une série d'habitants de la commune qui racontent toutes et tous leur vision de Faux-la-Montagne. Exposés à Felletin puis à Faux, ces portraits et les textes recueillis auprès des personnes croquées seront bientôt exposés à la piscine d'Aubusson et feront l'objet d'un prochain livre.

6 JUILLET 1942 : L'ÉCOLE DE FAUX EN FEU !

En pleine guerre, un incendie ravage l'école de Faux la Montagne. Pendant un an, l'école dévastée ne put accueillir les classes qui furent relogées dans des hôtels du bourg. Retour sur un épisode traumatique de notre histoire locale.

On ne disait pas encore « caniculaire », mais l'été 1942 fut très chaud. À Faux, chacun savait qu'il n'en serait pas de même l'hiver suivant. Il fallait se préparer aux températures rigoureuses, aux mois de neige et aux vents glacés de l'hiver.

C'est pourquoi, à l'école du bourg, ce 6 juillet, quelques jours avant les grandes vacances, M. Noiret, l'instituteur et mari de la directrice, avait demandé aux plus grands élèves de monter au grenier, les 4 stères de bois encore entreposés dans la cour.

En une heure, juste avant la reprise des cours de 14h, ce fut terminé. Les élèves Orluc et Malthieu, deux grands du certif, avaient encore donné un dernier coup de balai, pour rassembler dans le grenier du milieu, sous l'œil de bœuf, les genêts éparpillés.

« UNE FUMÉE BLANCHE » ET « UN LÉGER CRAQUEMENT »

Dans ce grenier aussi, il faisait une chaleur étouffante. D'ailleurs M. Noiret s'en inquiétait et, quelques jours avant, il y avait déposé un thermomètre : sa femme avait relevé 59°C ! Il avait donc surveillé de près ses élèves pendant l'opération, comme l'avait remarqué Mademoiselle Chatoux, la jeune secrétaire de mairie qui travaillait dans son bureau, la mairie étant alors située au premier étage du groupe scolaire.

Marie Eglizeaud, elle, avait profité de cette chaude journée pour faire sa lessive. Le lavoir municipal, celui du haut du bourg, situé à l'extrémité est du groupe scolaire et du champ de foire, lui convenait parfaitement pour cette tâche.



Peu avant 15h, Mme Eglizeaud avait vu passer Marguerite Coignoux qui allait faire quelques courses au bourg. Elles avaient pu échanger quelques mots aimables. En revenant, une dizaine de minutes plus tard, Mme Coignoux vit « une fumée blanche » sortir de l'œil de bœuf. Mme Eglizeaud, elle, entendit « un léger craquement ». Toutes deux comprirent la situation... On se souvenait, à Faux, d'autres incendies destructeurs, ceux de Mercier Ferrier ou d'Arzailler, par exemple.

150 PERSONNES CONTRE LE SINISTRE

Les deux femmes se précipitèrent pour alerter les trois enseignants, leurs élèves et la secrétaire de mairie du danger. Les enfants furent rapidement évacués, en bon ordre, et éloignés du sinistre qui prenait de l'ampleur. M. et Mme Noiret eurent juste le temps de remonter dans leur logement pour récupérer la caissette qui contenait leur argent, pendant que Mademoiselle Chatoux évacuait par la fenêtre de la mairie les archives qui pouvait être sauvées, comme l'avait demandé le maire, Emile Faissat. Celui-ci fit évacuer une partie du matériel scolaire et « la literie des réfugiés emmagasinée au rez-de-chaussée ». Mademoiselle Maginier, la jeune institutrice des petits, très choquée, se réfugia à l'hôtel Chatoux, en haut du bourg. On dit à Faux que Louis Eglizeaud se précipita à son tour dans les flammes pour récupérer la montre de la jeune institutrice, sa future épouse, qui était restée dans un placard à l'étage...

M. Faissat ordonna qu'on alerte les gendarmes de Gentieux. Mais le téléphone ne fonctionnant pas, ce fut le docteur Rabinovici, un jeune médecin juif roumain, exceptionnellement autorisé à exercer à Faux par l'Etat français du Maréchal Pétain, qui s'en chargea : « par exprès » (c'est-à-dire en se déplaçant lui-même), comme le précisa le Maréchal des Logis Hombourger dans son rapport rédigé juste après le sinistre (c'est ce rapport qui nous permet aujourd'hui de connaître les détails de cette histoire).

Lorsque les gendarmes arrivèrent sur les lieux, « au moins 150 personnes, sous la direction du maire de la commune, combattaient le sinistre », avec les pompiers de Faux. Mais la pompe à incendie était « pour ainsi dire impuissante ». Il fallut demander de l'aide aux autres casernes. Faute de téléphone, on utilisa une motocyclette.

Si vous disposez du document original merci de contacter la mairie ou le Comité Histoire & Patrimoine.



DES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES

Les pompiers de Royère, arrivèrent vers 17h. Ils étaient « dépourvus de pompe » seulement armés de pelles et de pioches : ils avaient cru à un feu de broussaille. Enfin, vers 18h, les pompiers de Nedde arrivèrent avec une moto pompe. Elle « contribua puissamment à enrayer le sinistre » qui fut définitivement vaincu vers 20h.

Les dégâts étaient considérables. Logements des enseignants, salles de classes, une bonne partie du mobilier... étaient détruits.

L'enquête de gendarmerie ne retint aucune responsabilité individuelle. Tous les témoignages concordaient, aucune imprudence n'avait été commise. La piste du court-circuit fut envisagée puis écartée. C'était probablement les genêts secs, entassés dans le grenier du deuxième étage qui avaient pris feu sous l'effet loupe de l'œil de bœuf. Mais aucune certitude ne fut retenue : « aucune constatation ne pouvant faire connaître les causes exactes de cet incendie n'a pu être faite ».

Il fallut rapidement reloger les enseignants dans 3 maisons du bourg, contre loyer. La rentrée d'octobre 1942 était devenue impossible dans le groupe scolaire. Les édiles choisirent 3 hôtels restaurants, tous situés dans le haut du bourg et disposant d'une salle de bal pour y installer les 3 classes et les 109 élèves : « chez Degabriel » (un restaurant alors à proximité du champ de foire), dans « la maison Vinzent » (l'actuelle mairie) et « chez Constanty-Champeau » (les actuels « Travaux Pratiques »).

Il fallut aussi assumer les conséquences financières : celles des relogements en particulier et de la location des salles de classes. Une hausse provisoire de la fiscalité fut décidée. Mais le maire argua des dysfonctionnements du téléphone et des retards consécutifs de l'intervention des pompiers de Royère pour demander que les frais d'intervention de ceux de Nedde (en Haute-Vienne), appuyés par ceux d'Eymoutiers, soient pris en charge par l'inspection départementale des sapeurs-pompiers de la Creuse. Ce qui fut accepté par le Préfet du département. La rentrée dans les locaux reconstruits du groupe scolaire n'eut lieu qu'en octobre 1944.

DANY ASTIÉ, PASCAL EGLIZEAUD ET BRUNO MARCHAL

SOURCES DE L'ARTICLE :

Archives départementales côte : 46W 20 (rapport de le gendarmerie, août 1942)

Mémoires de Madame Eglizeaud, institutrice à Faux la Montagne, (2006)

Compte rendu des Conseils Municipaux (1942 à 1946)

ÉNIGME



À chaque bulletin, le Comité Histoire & Patrimoine vous proposera une énigme concernant notre commune.

La solution dans le numéro suivant...



À quoi correspond le dessin ci-dessus ?

À CELLES ET CEUX QUI NE REÇOIVENT PAS LA LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA MAIRIE

Toutes les semaines vous êtes plus de 400 à recevoir les informations communales via la Lettre électronique de la mairie. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous y inscrire en vous rendant sur le site de la mairie en bas de la page d'accueil.

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou d'adresse mail, nous pourrions imprimer régulièrement, par exemple une fois par mois, les informations principales de la Lettre hebdomadaire pour les communiquer aux personnes qui n'utilisent pas les outils numériques. Si c'est votre cas, et si vous souhaitez recevoir nos informations par papier, signalez-vous auprès de la mairie.

FAUX LIE LES ARTS



Du 20 juillet au 8 août, on pouvait arpenter le village en découvrant de nombreuses propositions artistiques exposées derrière des fenêtres de maisons ou les vitrines des commerçants. Les artistes de Faux lie les arts remercient tous ceux

et celles qui ont dit oui pour voir leurs murs ou grilles accueillir les vraies-fausse fenêtrés qui ont parsemé le village pendant 3 semaines ainsi que le public qui s'est déplacé nombreux pour la journée de vernissage-spectacle du 24 juillet.

INFOS PRATIQUES

• **MAIRIE**

05 55 67 92 15

NUMÉRO D'URGENCE DE LA MAIRIE

07 46 15 27 27

Ce numéro n'est à utiliser qu'en cas d'extrême urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie (pannes, accidents, besoin d'un contact urgent avec un élu, etc.). Chaque semaine un élu différent se chargera de répondre à ces appels.

- Lundi : 9h-12h et 14h-18h
- Mardi : 9h-12h (fermée l'après-midi)
- Mercredi : Fermé
- Jeudi : 9h-12h (fermée l'après-midi)
- Vendredi : 10h-12h permanence des élus (fermée l'après-midi)

PERMANENCE DES ÉLUS

Depuis le mois d'août, une permanence hebdomadaire des élus a lieu tous les vendredis matin à la mairie, de 10h à 12h. Un ou plusieurs élus, pas toujours les mêmes, seront disponibles pour vous recevoir en mairie. N'hésitez pas à utiliser ce lieu conçu pour faciliter les échanges.

SITE WEB : fauxlamontagne.fr

S'adresser à la mairie :

mairie@fauxlamontagne.fr

Pour l'état civil :

etatscivil@fauxlamontagne.fr

Pour les questions d'urbanisme :

urbanisme@fauxlamontagne.fr

Pour envoyer vos infos dans la Lettre électronique de la mairie :

communication@fauxlamontagne.fr

• **LA BINHATA**

Agence postale : 05 55 64 47 35

- Lundi : 8h45-12h et 13h30-17h
- Mardi : 8h45-12h et 13h30-17h
- Mercredi : 8h45-12h

- Jeudi : 8h45-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 8h45-12h
- Samedi : 8h45-12h (fermée tous les 2^{es} samedi du mois, sauf en juillet et août)

Médiathèque et Office de tourisme :

05 55 67 93 04 – 06 45 53 60 19

SITE GÎTES ET CAMPING :

gitesetcamping.fauxlamontagne.fr

Réservations gîtes et camping :

binhata@fauxlamontagne.fr

Réservations salles communales et salle des fêtes :

salledesfetes@fauxlamontagne.fr

Bibliothèque :

bibliotheque@fauxlamontagne.fr

• **DÉCHÈTERIE DES ALLUCHATS**

05 55 67 96 48

- Mercredi et vendredi : 9h-11h45 et 13h30-17h45
- Samedi : 9h-12h45

• **SANTÉ**

Cabinet Mille Soins : 05 55 94 73 17

SITE WEB : cabinetmedicalmillesoins.fr

Médecin de garde

(la nuit et le week-end) : 15

Numéro européen d'urgence : 112

Numéro national de prévention du suicide : 3114

Gratuit et confidentiel, il est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 partout en France. Des professionnels spécifiquement formés assurent des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Le service s'adresse aux personnes ayant des pensées suicidaires, mais aussi à leur entourage.

PHOTO EN PAGE 1

Lors du concert de violoncelle aux Rochers de Clamouzat, le 26 juillet 2026, pendant le Faux Festival de Folie.

© Agnès Luquet